

**Ministère de la Mobilité et des Travaux publics
Administration des Ponts et Chaussées
Division de la voirie de Luxembourg
Administration communale de Junglinster / POST / Creos**

Avis de marché

Procédure : 01 ouverte

Type de marché : Travaux

Date limite de remise des plis : 05/06/2025 10:00

Intitulé : Réaménagement de la rue de la Gare (CR129) à Junglinster

Description : Réaménagement de la rue de la Gare à Junglinster sur une longueur de 390 mètres avec réaménagement des trottoirs, aménagement d'une bande de stationnement et pose des réseaux secs.

Critères de sélection : Effectif minimum en personnel de l'opérateur économique occupé dans le métier concerné : 50 personnes pendant les trois (3) dernières années - chiffre d'affaires annuel minimum dans le métier concerné pour les trois (3) derniers exercices légalement disponibles : 2.500.000,00.-€ - Nombre minimal de 3 références pour des projets analogues et de même nature durant les cinq (5) dernières années; Envergure travaux : 2mio € hTVA; Nature des travaux : voirie, pavage, réseaux - Autres conditions minima (compatibles avec l'article 30 de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics): Chef de chantier avec une expérience professionnelle de minimum 10 ans

Modalités visite des lieux/réunion d'information : La visite des lieux est laissée à l'appréciation du soumissionnaire.

Conditions d'obtention du dossier : Les documents de soumission peuvent être téléchargés gratuitement à partir du portail des marchés publics (www.pmp.lu). Toute demande de renseignements concernant l'objet de la soumission doit être adressée au pouvoir adjudicateur au moins 7 jours avant l'ouverture de la soumission.

Réception des plis : Les offres sont obligatoirement et exclusivement à remettre via le portail des marchés publics (www.pmp.lu) avant la date et l'heure fixées pour l'ouverture, conformément aux dispositions du règlement grand-ducal du 8 avril 2018 portant exécution de la loi du 8 avril 2018 sur les marchés publics.

No. avis complet sur pmp.lu: 2501073

La Ministre de la Mobilité et des Travaux publics Yuriko Backes